

République du Sénégal

Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux



Point E, Boulevard de l'Est x Rue 2 bis - BP : 249 - Dakar - Tel. : (221) 33 825.56.65 - Fax: (221) 33 824 57 65 E-mail: cncr@cncr.org - Site Web: www.cncr.org

COMPTE RENDU DE L'ATELIER INTERNATIONAL

SUR « LA CRISE ALIMENTAIRE : LES VOIX PAYSANNES VERS LES VOIES DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE »

Dakar, hôtel Faïdherbe, 21/23 janvier 2009

Janvier 2009

1. Contexte

Le CNCR a organisé du 21 au 23 janvier 2009, à l'hôtel Faidherbe, à Dakar, un atelier sur « la crise alimentaire : les voix paysannes vers les voies de la souveraineté alimentaire ». L'atelier a regroupé près de cent cinquante personnes de personnes venues des fédérations membres, des autres plateformes paysannes, des services étatiques, d'ONG, de CNOP membres du ROPPA, et de structures partenaires au développement, du secteur privé formel et informel, etc. (*voir liste de présence en annexe 1*).

L'atelier était placé sous le haut patronage de Monsieur le Premier Ministre, et la Présidence effective du Président du ROPPA.

L'objectif de l'atelier est de permettre aux OP de se saisir de cette question actuelle de la crise alimentaire qui les concerne au premier chef, afin de dégager une opinion et une position paysannes partagées pour des voies de sortie de crise (voir TDR en annexe 2).

Auparavant, le CNCR a initié une large concertation sur la question, à travers des ateliers organisés par ses fédérations membres. Ces réflexions préliminaires ont permis de recueillir l'avis des paysans sur la notion de l'alimentation, le niveau de satisfaction et les raisons faisant que les exploitations familiales n'arrivent plus à satisfaire les besoins alimentaires. Elles ont également permis d'analyser la manière dont les familles paysannes se nourrissent. Sur la base des différents résultats, le Groupe Restreint de Réflexion Stratégique du CNCR a extrait, de ces consultations locales, la substance pour mettre en œuvre cet atelier élargi.

L'objectif principal était d'attirer l'attention des acteurs du monde rural sur les conséquences graves de la crise, sur la situation alimentaire des ruraux, et les risques élevés de sa persistance, voire de son aggravation, vu les contextes national, sous-régional et international.

2. Organisation et Déroulement de l'Atelier :

L'atelier est organisé en 4 temps : i) les allocutions (ouverture et clôture) ; ii) les panels ; iii) les exposés ; et, iv) les travaux de groupes.

2.1. Les allocutions :

Elles ont été prononcées à l'ouverture comme à la clôture de l'atelier par le Président du CNCR. A l'ouverture, le président a fait le constat de la gravité de la crise et des efforts déployés par les pouvoirs publics, même si globalement la portée s'avère limitée en raison de l'absence de concertation. D'où l'option prise dans cet atelier d'ouvrir le débat à un large public d'acteurs¹ impliquant les producteurs à la base, pour rechercher ensemble les voies et moyens pour :

- *accroître durablement la productivité de l'Agriculture et préserver l'environnement ;*

¹ Plusieurs ministères ont été représentés (élevage, économie et finances...), même s'il faut regretter l'absence de représentants du Ministère en charge de l'agriculture.

- *asseoir une bonne gouvernance et mieux renforcer les mécanismes de dialogue et de négociations inter-OP sur les positions par rapport aux problèmes communs ;*
- *réaliser la souveraineté alimentaire dans les politiques d'intégration.*

À la clôture, il est ressorti des analyses des participants que la crise alimentaire de 2008 caractérisée par des hausses vertigineuses des prix et des pénuries fréquentes, va encore se poursuivre vu le statut du Sénégal de pays importateur à 60% de ses besoins en céréales. Ce sont les exploitations agricoles familiales les plus vulnérables et les ménages pauvres des villes, qui en sont le plus durement éprouvés. L'atelier recommande par conséquent l'élaboration en procédure d'urgence d'une politique agricole concertée et inclusive apte à réaliser la souveraineté alimentaire au sens de l'Appel de Niamey en novembre 2006. *C'est le « droit pour tout pays ou ensemble de pays à définir sa politique agricole dans l'intérêt de ses populations, à développer et protéger ses productions et ses marchés afin que ceux-ci puissent satisfaire les besoins d'une alimentation saine, suffisante, culturellement et culturellement acceptable et qu'ils soient également le socle pour une rémunération juste du travail des exploitations familiales agricoles ».* Les principes de base de cette politique de souveraineté alimentaire ont été dégagés, et des recommandations précises formulées dans le sens de sa réalisation (*cf. déclaration finale à l'issue de l'atelier, annexe 3*).

2. 2. Les exposés :

Le représentant du CSE a introduit le thème portant sur « *les ressources naturelles du Sénégal : état actuel et perspectives* ». Sa présentation avait pour but de montrer jusqu'où cette base naturelle des activités productives en milieu rural pourra encore supporter le rythme d'exploitation dont il fait l'objet actuellement. L'exposé a fait état d'un processus de dégradation avancé des ressources naturelles caractérisée par : i) une baisse de la fertilité des sols ; ii) le rétrécissement des zones de cultures (surtout dans le centre ouest) ; iii) la disparition des forêts ; iv) l'assèchement de vallées d'eaux ; v) la raréfaction et la disparition de certaines espèces végétales comme animales, etc. Les causes sont d'ordre anthropique (feux de brousse, défrichage, surexploitation, surpeuplement) et climatique (chute de la pluviométrie, baisse des nappes phréatiques, salinisation des terres). La côte d'alerte étant presque atteinte, l'étude a préconisé des mesures de sauvegarde et de préservation des ressources naturelles dont certaines sont déjà en cours d'expérimentation :

- ✓ *Mécanisme de développement propre qui encourage des projets de fixation de carbone ;*
- ✓ *La grande muraille verte ;*
- ✓ *Les plantations privées ;*
- ✓ *L'agroforesterie ;*
- ✓ *Projet d'amélioration des services de l'écosystème ;*
- ✓ *Développement d'outils d'évaluation de la dégradation des terres ;*
- ✓ *Mise à jour des différentes évaluations effectuées.*

2.3. Les panels :

Cinq panels animés ont permis de mieux cerner cette question de crise alimentaire et l'impératif d'une politique active de souveraineté alimentaire comme réponse durable. Les participants ont successivement discuté pour :

1. *préciser les perceptions des acteurs sur le phénomène et les notions véhiculées par les discours sur la crise ;*
2. *esquisser des réponses paysannes ;*
3. *analyser les réponses des États et des partenaires au développement ;*
4. *comprendre le mode de formation et de transmission des prix internationaux ;*
5. *comprendre le mécanisme de régulation des marchés et la gestion de l'offre.*

2.3.1. Panel sur les perceptions paysannes et voies paysannes vers la souveraineté alimentaire :

Il a été animé par le CNCR et la CNOP Niger qui ont exposé la vision et la position des OP nationales sur la crise alimentaire. ROSA et UPA/DI et ROPPA ont apporté le point de vue des organisations internationales sur la gestion de la crise alimentaire et les responsabilités des politiques libérales dominantes dans le monde. Les intervenants ont tous partagé les résultats d'études récentes menées sur le sujet, ou d'expériences collectives vécues. Le Réseau des Organisations de la Société Civile pour la Souveraineté Alimentaire (ROSA) créé en 2008, a fait le point sur l'impact de la crise sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux et urbains pauvres, et sur les filières agricoles sensibles (riz, arachide, coton, lait, etc.). En mettant en évidence les contraintes et opportunités classiques du développement du secteur, l'étude a fait ressortir la situation de précarité et d'injustice qui frappe les femmes rurales qui, selon les statistiques, « produisent 80% de la production et ne disposent pas de plus de 2% des moyens de production. Elles ont un faible accès à la terre et sont obligées d'emprunter ou louer des lopins pour cultiver ». Cet état de fait est identifié comme un frein à la réalisation de la sécurité alimentaire dans les ménages ruraux.

Le responsable de l'UPA/DI est revenu sur la nécessité de clarifier de trois concepts utilisés sans discernement dans le discours sur la crise alimentaire. Il s'agit de *souveraineté alimentaire, sécurité alimentaire, autosuffisance alimentaire*. Il précise que l'autosuffisance alimentaire était un discours d'après guerre et de post indépendance où priorité pour chaque Etat était de nourrir sa population en ne comptant que sur ses agriculteurs et son marché intérieur. Puis les conditions de production internes se modifiant progressivement du fait des changements notés dans les climats, les modes de vie et la démographie, le recours aux marchés extérieurs devient nécessaire pour couvrir les besoins. L'impératif de l'accès l'emporte dès lors sur la nécessité de produire localement, et dans ce jeu ce sont les acteurs les plus forts qui dictent leur loi. Cette situation a créé la dérive qui a conduit à la crise actuelle. Celle-ci est venue rappeler que la sécurité durable s'acquiert à l'interne, à la condition que la production soit assurée par des systèmes d'exploitation soutenus par des politiques concertées et qui rémunèrent justement et équitablement le travail des producteurs à la base. C'est la notion de souveraineté alimentaire.

Les participants ont, à travers leurs interventions, élargi le débat aux niveaux éducatifs et de formation relativement bas des producteurs à la base. Ce qui, selon le représentant de l'UGB, est un frein au développement des exploitations agricoles, d'où leur projet expérimental d'école-atelier pour former de jeunes agriculteurs modernes en 18 mois. Madame NDOYE n'est pas d'accord avec ce point de vue de l'analphabétisme comme frein au progrès des pauvres, car les femmes non scolarisées sont capables de comprendre et d'argumenter dans leurs langues, pour construire des processus de production performants. C'est aussi le point de vue du représentant du CONGAD. Mme NDOYE situe le débat sur les contraintes dans les sommes dérisoires distribuées aux femmes pour des AGR, avec des taux d'intérêt réels exorbitants (12%) et des délais courts (12 mois); les lourds et inefficaces programmes de lutte contre la pauvreté où l'essentiel du financement est destiné à acheter des 4X4 et payer de gros salaires; la marginalisation des femmes dans l'accès au foncier avec la complicité de la Loi; le complexe de nos riches à manger nos produits et plats locaux; etc. Elle préconise un programme spécial de valorisation des produits locaux comme moyen de réalisation de la souveraineté alimentaire. Son avis est entièrement partagé par la représentante du CORAF et le DG de l'ITA. Ce dernier exhorte les GPF à s'inspirer de l'exemple asiatique où tout producteur est aussi transformateur. Il a informé que son institution travaille dans ce sens à travers son projet avancé de construction d'un **Centre de Formation aux Métiers de la Transformation des Produits Agro-alimentaires**. Les membres du CCPA ajoutent le problème de la commercialisation de l'arachide pour constater qu'elle est produite à 191 F/kg et achetée à un prix officiel de 165 F/kg au producteur, mais ce dernier a même du mal à vendre à ce prix. Ils adhèrent à l'idée d'unités de transformation qu'elles expérimentent dans la Communauté Rurale de Taiba Niassène où la consommation d'huile d'arachide est estimée à 1000 Litres par jour.

Réagissant aux questions des participants, les panélistes ont tracé les voies paysannes de la souveraineté alimentaire. Il s'agit de la reconnaissance par nos Etats :

- *du statut de producteur ;*
- *de la profession d'agriculteur et de ses organisations représentatives ;*
- *du droit de la propriété foncière ;*
- *de l'agriculture familiale*

Cela exige en retour des *OP apolitiques* et porteuses de valeurs d'*éthique* et *responsabilité*, mues par des intérêts strictement professionnels, et dirigées par des personnes en activités réelles dans les métiers ruraux, partageant les conditions de vie de leurs mandants, etc.

Ce sont là les conditions pour qu'une agriculture familiale dotée de moyens, équipée d'outils collectifs, et ouverte aux marchés, puisse être compétitive aux côtés d'un agrobusiness dynamique auquel elle est liée par un rapport de complémentarité fécondante.

La microfinance a été identifiée comme outil collectif performant dans l'expérience du Canada. Ce qui ne semble pas être le cas au Sénégal où en dépit de la prolifération des SFD, le nonaccès au financement des exploitants agricoles continue de prendre de l'ampleur. Dans ce sens, les participants se sont interrogés sur la possibilité pour le CNCR, en rapport avec le ROPPA, de mettre en place une banque agricole adaptée, vue les limites connues de la CNCAS; la preuve par la campagne agricole désastreuse

en cours. Une telle banque selon les paysans, préserverait contre le risque d'expropriation foncière qui guette les petits propriétaires fonciers au cas où la revendication de titre de propriété sur les terres agricoles aboutissait.

2.3.2. Panel sur les réponses des Etats et des organisations internationales.

Il est animé par le représentant du SE/CNSA, le Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques au Ministère des Finances, le représentant régional de Oxfam GB, et Roger BLEIN de ISSALA. La modération a été assurée par M. Emmanuel NDIONE de ENDA GRAF.

Les panélistes ont tenté de remonter les causes profondes de la crise actuelle, de comprendre les réactions des différents acteurs, pour ensuite dégager des perspectives et des mesures à prendre. Les discussions ont ressorti ce qui suit :

Les principaux constats sur la crise alimentaire

1. La crise alimentaire de 2008 a été vécue dans le monde entier ; mais ressentie différemment dans les pays.
2. Ce sont surtout les pays importateurs nets qui en ont le plus souffert. C'est le cas du Sénégal qui importe plus de 60% de ses besoins céréaliers, alors que le Mali qui produit plus de 90% de sa consommation céréalière, a pu atténuer le choc.
3. La crise alimentaire a frappé de plein fouet le Sénégal par des hausses vertigineuses et généralisées des prix, accompagnées de pénuries fréquentes.
4. En ville comme en campagne, ce sont les ménages les plus pauvres qui ont été le plus durement éprouvés.
5. Elle a fait réagir tout le monde : Ménages, Etat, Organisations sous-régionales et Internationales.

Les causes mondiales de la crise alimentaire

1. Forte baisse de l'offre liée à des sécheresses dans les zones de production (Australie, Roumanie, Nigéria, etc.)
2. Accroissement de la demande lié à une amélioration du niveau de vie dans les pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine)
3. Restriction des exportations en réaction sécuritaire à la crise financière mondiale.
4. Développement des biocarburants qui explique pour 75% la hausse des prix alimentaires mondiaux.

Les causes locales favorisantes

1. Des dispositifs nationaux de réponse impréparés et pris au dépourvu.
2. Intervention régionale débordée par les réponses nationales inadaptées et non coordonnées.
3. Politiques commerciales inadaptées avec une faible protection tarifaires des produits alimentaires comparé au Maroc (- 35 points) et à l'UE (jusqu'à - 50 sur le lait)
4. Forte dépendance aux importations. 48% des importations de produits alimentaires sont constituées : de céréales, de produits laitiers et de viande. Elles ont doublé entre 1994 et 2004. Au Sénégal 50% du déficit commercial est dû à l'importation de ces produits alimentaires.
5. Absence de politiques agricoles nationales claires et concertées avec tous les acteurs.

Les réactions des ménages

1. Le nombre de repas journaliers a diminué dans 33% des ménages. Le phénomène du *Gobar Diassi* (préparer un repas et le manger en plusieurs fois) s'est répandu.
2. La qualité nutritionnelle des repas familiaux a baissé dans 22% des cas.
3. Les dépenses de santé ont chuté considérablement.
4. Les enfants sont retirés de l'école, faute de moyens des paiements des parents.
5. Des animaux sont vendus « avant terme » à des prix non avantageux.

Les réactions des Etats

1 – Réduction des coûts alimentaires

1. Mesures fiscales et commerciales (suspension de taxes et droits de douanes) prises sur le riz, le lait, la farine, etc.
2. Restrictions des exportations de certains produits nationaux (Mali et Burkina)
3. Subventions à la consommation sur le riz au Sénégal, blé et riz en Mauritanie, le riz et le sucre au Niger, le carburant.
4. Renforcement des filets de sécurité : opération vivres contre travail, distribution gratuite de denrées alimentaires.

2 – Relance de la production

- Initiatives et programmes de production locale de riz au Mali, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Burkina, au Bénin, etc.

Les réactions des Organisations Sous-Régionales et Internationales

1. Aide budgétaire directe de l'UEMOA aux pays membres (7,6 Mds Euros par pays membre)
2. Lignes de crédits (BAD, BOAD, BIDC), dons pour achats de vivres et/ou
3. Appuis techniques pour formuler des programmes d'urgence
4. Adoption offensive régionale pour la production et contre la faim (CEDEAO) articulée sur ECOWAP, et basée sur :
 - *Un accroissement rapide et durable des productions agricoles*
 - *Une structuration des filières et régulation des marchés*
 - *Une garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

Les enseignements tirés (ou leçons apprises) de la crise

1. L'Agriculture revient subitement au devant de la scène et au cœur des politiques nationales et sous-régionales.
2. Les bailleurs de fonds révisent leur doctrine ultra libérale et acceptent le principe d'investir massivement et de façon structurante dans l'agriculture.
3. Le retour à l'Etat Pré-Ajustement et au concept d'autosuffisance alimentaire trop vite abandonné.
4. Retour de la vision agronomique du développement agricole basée sur un recours massif aux paquets techniques de productions (engrais, semences, équipements)
5. Réhabilitation de l'Exploitation Agricole Familiale comme base du processus vers la souveraineté alimentaire.

2.3.3. Panel sur les prix internationaux et leurs mécanismes de transmission.

Il a été animé par le représentant de l'UNACOIS et l'expert de l'ISSALA. La modération était assurée par M. Abdourahmane FAYE de l'IPAR.

Les panélistes ont tenté d'expliquer comment les prix se forment sur les marchés mondiaux des produits alimentaires, et la manière dont ils se transmettent jusqu'aux marchés hebdomadaires locaux où les petits producteurs ruraux s'approvisionnent et écoulent leurs productions. Puis par un exercice de prospective basée sur les faits et le contexte actuels, ils ont essayé de prévenir sur les évolutions ultérieures possibles de ces marchés dans les années à venir.

Monsieur Mame Bou DIOP de l'UNACOIS a relevé d'emblée que contrairement à l'Europe où les prix agricoles sont fixés d'avance et les marchés régulés en conséquence, ici nous n'avons aucune emprise sur leur détermination. La preuve est fournie par l'arachide dont le prix est fixé après récolte et obéit au prix fixé par les traders. Ces mêmes fixent le prix auquel nous achetons le riz sur nos marchés qui attirent 22% du marché mondial de brisures. Même nos prix à l'exportation de nos produits sont déterminés à Rungis ou à Londres. C'est la perte totale de maîtrise de nos Etats sur les prix et les marchés des produits les plus consommés et les plus vendus chez nous. C'est un signe de vulnérabilité élevée à la crise alimentaire mondiale. Il préconise pour y faire face :

- *Une politique de prix objectifs et de prix garantis pour les produits sensibles ;*
- *La constitution de stocks de sécurité alimentaire pour atténuer la variation des prix ;*
- *Une politique avantageuse de fret aérien pour faciliter l'accès à des marchés demandeurs de nos produits comme la mangue sénégalaise en IRAN.*

Sur les prix des produits locaux comme le riz de la Vallée, une polémique a éclaté entre les commerçants et les producteurs sur la transparence des coûts et des marges. Les premiers accusent les seconds et l'Etat de ne pas jouer franc jeu, les producteurs taxent les commerçants de spéculateurs cherchant à s'enrichir facilement sur leur dos.

M. BLEIN a quant à lui campé le contexte subdivisé en 2 périodes :

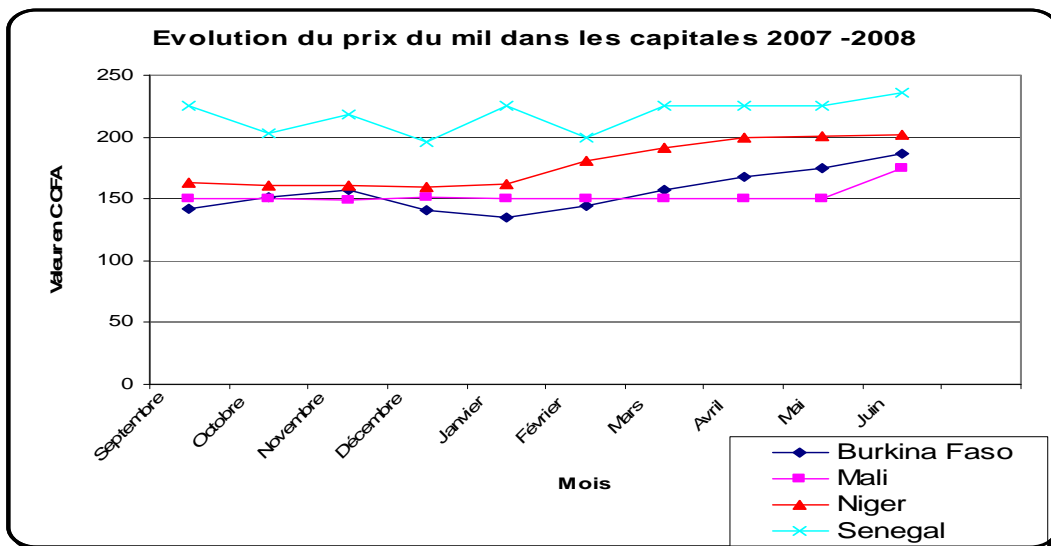
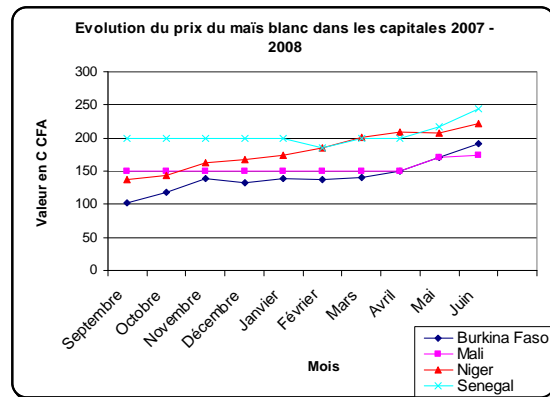
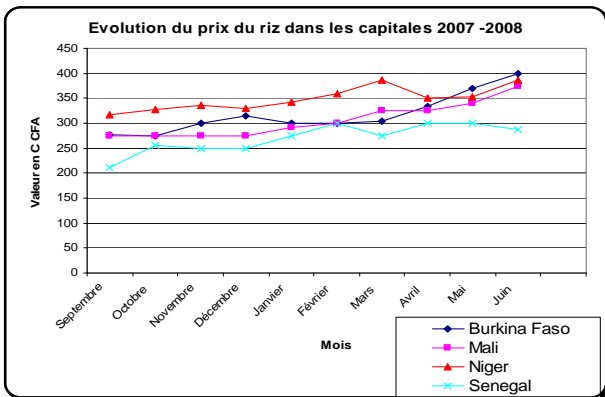
- i. Entre 1995 et 2006 : les prix mondiaux étaient bas et stables, alors que les prix dans la sous-région sont volatils, instables et variables.
- ii. Après 2006 : la situation s'inverse : les prix mondiaux haussent et fluctuent alors que les prix sahéliens ont tendance à se stabiliser, tout en suivant à une trajectoire de hausse légère.

Il y a par conséquent une relation entre les prix mondiaux et les prix régionaux qu'il explique par :

- *des substitutions entre produits : si le blé est cher les consommateurs abandonnent le pain pour le « fondé » au petit déjeuner. La demande de mil augmente et son prix s'élève sur le marché ;*
- *la continuité des marchés du fait de la porosité des frontières ;*
- *la hausse des coûts de production et de transactions : si le pétrole augmente le prix du riz suit ;*

- l'inflation induite par la hausse des prix : les ménages pauvres vendent leurs récoltes pour se procurer des numéraires, et revient en acheter en période de soudure ;
- des effets de contagion/psychose/spéculation : le risque d'une pénurie ou d'une crise externe quelconque, crée chez les états des réflexes de repli et de rétention des stocks.

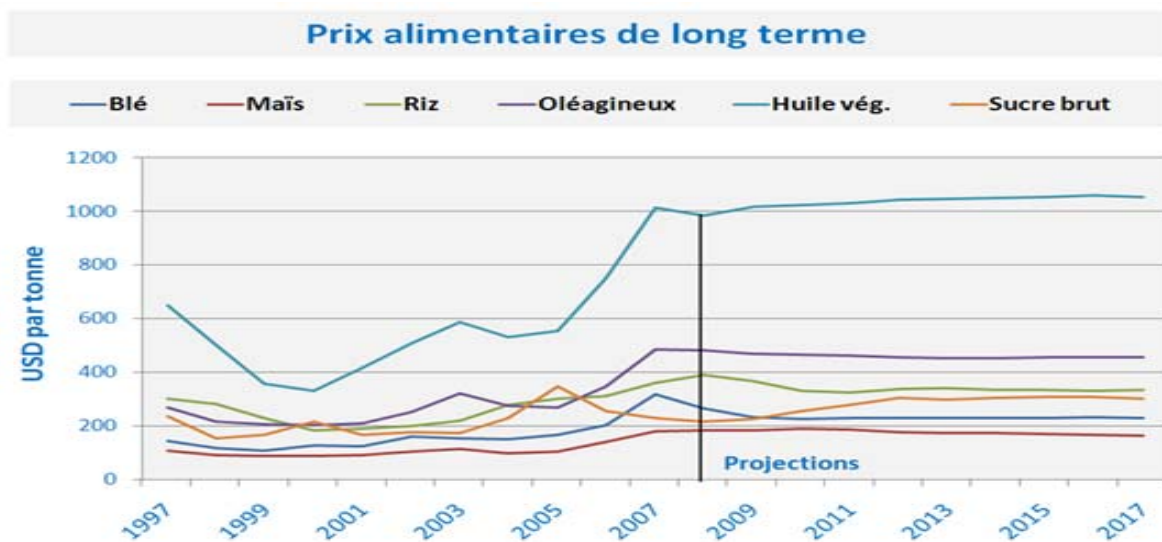
Il constate aussi que cette hausse ne se transmet pas de façon automatique, linéaire et identique sur l'ensemble des marchés de céréales et de produits alimentaires de la région.



Les hausses sont plus modérées dans les pays moins importateurs (Mali et Burkina quand bien même que des révoltes y ont été notées). Elles sont plus fortes dans les pays de la zone d'influence du Nigéria tel que le Niger dont la production totale de céréales ne représente que 10% de celle de son voisin. Une fluctuation de 10% sur les prix affecterait ainsi tout le marché céréalier au Niger.

Il en est de même des ménages ruraux qui gèrent leur sécurité alimentaire différemment. Les ménages situés en zone pastorale étant plus éprouvés car strictement dépendants du marché pour vendre leurs animaux et acheter des céréales.

Quelles perspectives pour les marchés mondiaux ? C'est une question difficile car la plupart des prospectivistes n'ont pas vu venir la crise qui a surpris tout le monde. N'empêche que vus les éléments du contexte actuel (crise financière, montée des biocarburants, changements climatiques, accroissement du niveau de vie, et diminution de l'aide publique au développement) on peut prédire une tension soutenue des prix pour 2009, et bien après (cf. graphique). Les prix sahéliens quant à eux risquent de retomber dans un cycle d'instabilité et de volatilité qui s'ajoute à celui qui caractérise les prix mondiaux. Ce serait une situation jamais vécue et lourde de conséquences. Un défi immense pour l'organisation et la régulation des marchés et des filières.

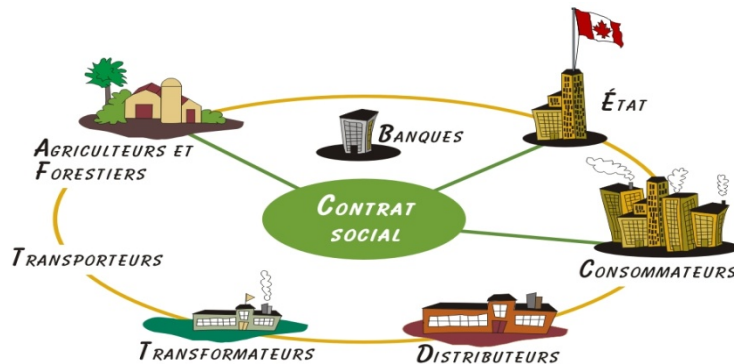


2.3.4. Panel sur la régulation des marchés et la gestion de l'offre.

Il a été animé par le représentant du l'UPA/DI, un expert du CSA, et une représentante du CNP. La modération était assurée par M. Ibrahima NDIAYE du SE/CNSA.

L'UPA/DI a expliqué la notion et les principes de gestion de l'offre pour une régulation des marchés. Il a présenté une démarche avec beaucoup d'exemples et métaphores facilitant la compréhension des participants. La souveraineté alimentaire est comparée à une terre de vie protégée par une digue constituée par l'action collective des hommes et des institutions ayant vocation à défendre les intérêts des territoires. Cette digue de protection est agressée en permanence par la mer de la mondialisation où soufflent les vagues du libéralisme dont l'épicentre est l'OMC. Aujourd'hui elle est perforée à maints endroits et la terre de vie prend eau de toute part perturbant tous les équilibres sociaux et économiques locaux. Et ils l'appellent pudiquement la crise alimentaire mondiale. L'exposant en déduit que c'est la responsabilité de tous les acteurs qui est interpellée et celle des producteurs et de leurs organisations représentatives est en première ligne. Pour ces derniers, il les exhorte à une culture d'alliances avec les

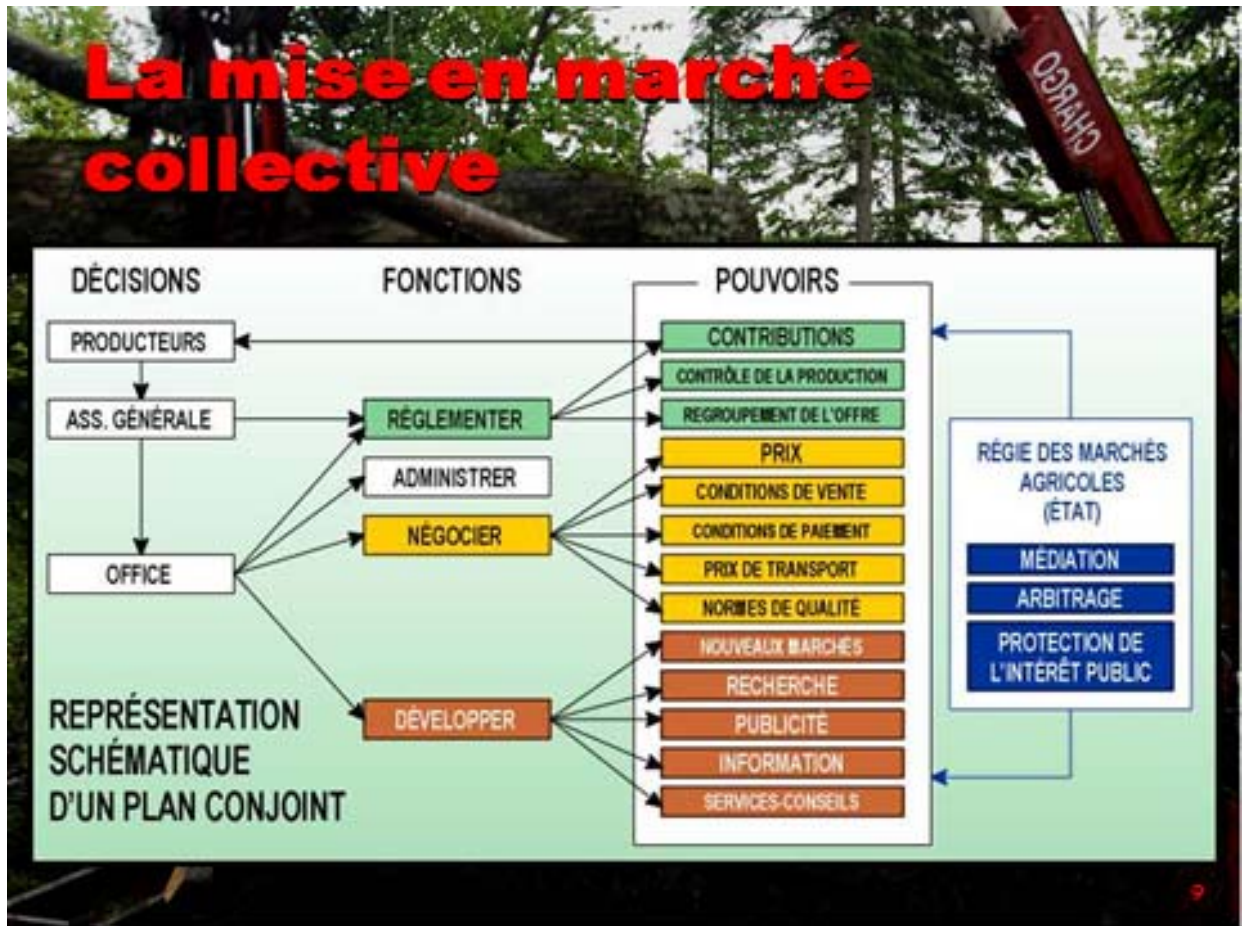
autres acteurs autour d'intérêts bien compris, à travers un schéma de relations basées sur de saines complicités, une volonté politique et un respect mutuel.



Dans ce contrat social gagnant - gagnant,

- *les producteurs cherchent un prix unique et régulier, et un ajustement collectif de la production ;*
- *les consommateurs veulent un marché stable et des produits de qualité ;*
- *les transporteurs, transformateurs et distributeurs veulent des bénéfices stables qui assurent des revenus décents ;*
- *l'Etat appuie l'agriculture par des politiques et règlements et n'a pratiquement pas besoin de déboursier ;*
- *les banques recherchent une solvabilité de la clientèle agricole*
- *les gens du pays profitent de la stabilité économique garantissant l'harmonie de la vie collective et la sécurité alimentaire.*

Il a terminé par une représentation du schéma canadien de gestion de l'offre par les Organisations Professionnelles Agricoles.



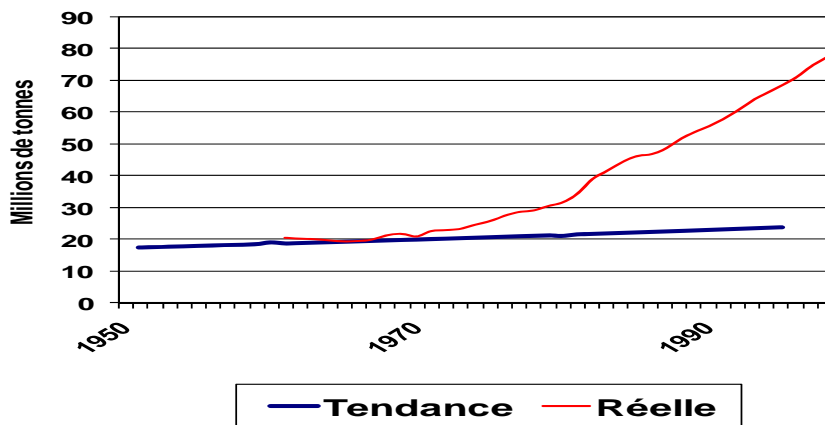
Selon l'expert du CSA, la **gestion de l'offre**, (supply management) désigne *l'ajustement volontaire de l'offre* à la demande, produit agricole par produit agricole de manière à assurer l'approvisionnement et obtenir un prix du marché adéquat. Le *prix adéquat* est celui retenu dans le cadre de *négociation* au sein des instances compétentes (interprofessions, pouvoirs publics, etc.). Ce *prix équitable* est un *arbitrage fondamentalement politique* qui doit s'appuyer sur les coûts de production. L'équation de la gestion de l'offre est la suivante.

$$\begin{array}{ccc}
 \text{Production intérieure + Stocks + importations.} & = & \text{Demande intérieure + exportations traditionnelles + Stocks de sécurités}
 \end{array}$$

Le panéliste a exposé le développement fulgurant de la production laitière en Inde consécutive à une politique hardie et basée sur la petite production locale fournie par les exploitations familiales. L'intérêt de l'exposé se situe dans la similitude frappante avec le cas du Sénégal actuel qui peine à développer une filière nationale qui se substitue aux importations coûteuses de poudre de lait.

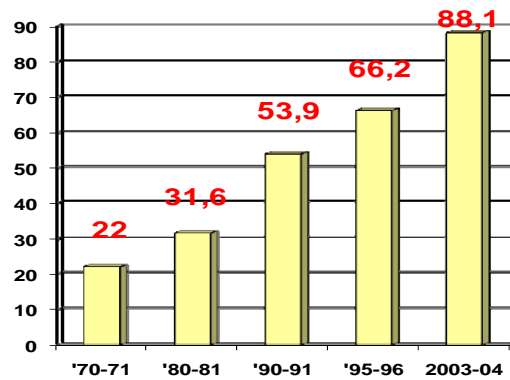
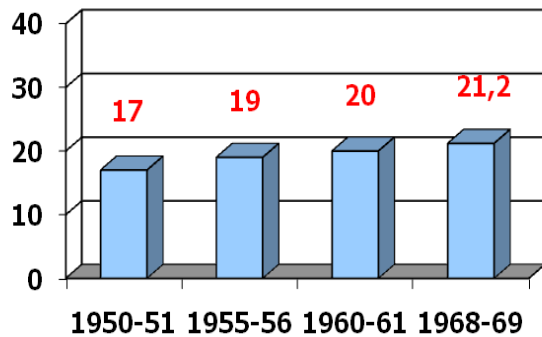
En 50 ans l'Inde est passée de pays gros importateur de lait, comme le Sénégal, à premier producteur mondial de lait, grâce à une politique dénommée National Dairy Development Board (NDDB) dont le fer de lance était le « Operation Flood ». Flood comme Abondance, Abondance comme GOANA, renforce encore la similitude.

Tendance /vs production réelle de lait

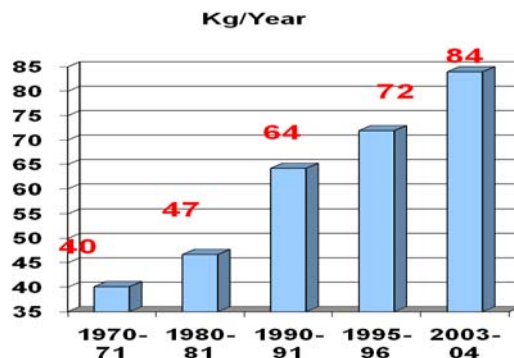
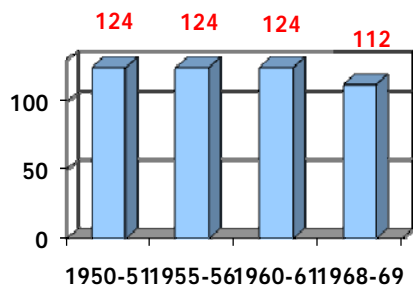


Cette opération est responsable d'un accroissement de 66 millions de tonnes de la production qui ne serait sans elle que de 25 millions de tonnes selon la Banque Mondiale. La production et la disponibilité de lait par habitant ont suivi la même tendance.

Milk production in million tonnes



Per capita milk availability in gms/day



Le Sénégal est sur une trajectoire inverse avec une forte croissance des importations pour une timide augmentation de la production nationale. Cette situation est favorisée paradoxalement par une politique douanière faiblement protectrice de la production nationale. Aussi là où les droits douaniers sur le lait importé rapportent 48 Milliards CFA par an à l'Etat, la part du financement consacré à l'Élevage tous produits confondus dans le cadre de la GOANA est estimée à 53 Milliards pour 4 ans. C'est un choix clair confirmé par le fait que le lait n'est pas une priorité selon l'enquête DSRP de 2006 qui a établi la liste des produits les plus consommés par les 20% des plus pauvres et devant faire l'objet d'interventions sociales d'urgence.

2.4. Résultats des travaux de groupes :

A l'issue des différentes présentations et des discussions trois groupes de travail ont été mis en place sur les thèmes suivants (voir TDR en annexe 3) :

1. Amélioration durable de la productivité et sécurisation des revenus des exploitations familiales agricoles,
2. Renforcement du cadre institutionnel des Organisations de Producteurs (OP) et Organisations Paysannes de Producteurs Agricoles (OPPA),
3. Réalisation de la souveraineté alimentaire dans les politiques d'intégration aux niveaux sous-régional et international.

2.4.1. Groupe 1 : Amélioration durable de la productivité et sécurisation des revenus des exploitations familiales agricoles

Le groupe 1 a été scindé en deux sous-groupes afin d'examiner les thèmes suivants :

- Ressources naturelles et renforcement des capacités ;
- Investissements publics, accès aux financements, valorisation de la production, régulation du marché et gestion de l'offre.

Les travaux du sous-groupe I sont dirigés par M. Mamadou Lamine Sonko avec M. Gora Bèye et M. Touba Seck comme rapporteurs. Les échanges ont permis de mettre en exergue une absence de synergie entre la recherche-développement et l'appui-conseil ; ce qui entraîne une faible vulgarisation des résultats de la recherche. A ce niveau, les participants ont appelé à une meilleure prise en compte par la recherche de la problématique de la régénérescence des ressources naturelles et une bonne vulgarisation des résultats auprès des exploitations familiales qui ont une part de responsabilité sur la situation de dégradation actuelle. De même, la sensibilisation des populations sur les textes relatifs à la GRN et leur implication dans le processus de protection des RN constituent pour le groupe des pistes pour la sauvegarde de l'environnement. Les participants ont aussi rappelé que la LOASP de même que le code forestier reconnaissent l'agroforesterie comme une forme de valorisation des terres. Par conséquent, les exploitations familiales qui réclament plus de sécurité foncière devront être encouragées à développer

cette pratique. Une attention particulière pourrait être accordée aux arbres sauvages dont les fruits contribuent à la satisfaction des besoins alimentaires.

Tout ce qui précède devrait être prise en charge dans le système national de recherche en intégrant en son sein tous les acteurs (ISRA, ITA, Universités, ANCAR, OPA, etc.). Ce système national doit intégrer la dynamique de la décentralisation qui est une option pour le développement. A cet effet, les moyens alloués à la recherche et à l'appui conseil devraient être renforcés.

En ce qui concerne la gestion de l'eau, les participants trouvent que les bassins de rétention servant à l'irrigation des parcelles agricoles devraient être différenciés de ceux où le bétail s'abreuve à cause des risques de pollution par les produits phytosanitaires et les engrais, et les conflits agriculteurs-éleveurs qu'ils favorisent.

A propos de la raréfaction des ressources halieutiques, le groupe a recommandé une démultiplication des aires marines protégées et une reconstitution des habitats marins (récifs artificiels).

Concernant l'élevage, la raréfaction des ressources fourragères suite à la baisse de la pluviométrie a rendu difficile l'accès aux aliments bétail. A ce niveau, le groupe a recommandé la promotion de technologies permettant de faire face à ce déficit pluviométrique et de garantir par ailleurs un accès facile aux médicaments.

Les travaux du sous-groupe II sont présidés par M. Emmanuel Ndione de ENDA GRAF et ont porté sur la thématique : Investissements publics, accès aux financements, valorisation de la production, régulation du marché et gestion de l'offre. Cette thématique a été introduite par M. Ousmane Ndiaye Directeur National de l'ASPRODEB.

Le groupe a souligné que l'absence ou l'insuffisance des infrastructures de production constitue une contrainte majeure au développement de notre agriculture. Ainsi, pour la levée de cette contrainte, il préconise la mobilisation des moyens de l'Etat et de ses partenaires pour la réalisation d'infrastructures et d'équipements de production.

En ce qui concerne les difficultés d'accès des producteurs au crédit, le groupe a recommandé la mise en place d'un système financier adopté aux réalités et spécificités des différentes localités du pays. Cela pourra se faire avec l'organisation des producteurs, l'appui des bailleurs de fonds et une volonté politique.

Le groupe a par ailleurs, appelé à la reconnaissance effective de la profession paysanne et du droit des paysans à la terre par l'octroi de titres de propriété sur les terres exploitées ; ce qui pourrait faciliter l'accès au crédit des producteurs. En outre, le groupe trouve qu'un changement de comportement devrait s'opérer au niveau des paysans par le respect des délais de remboursement des crédits reçus pour permettre au système financier d'être viable. L'idée de mise en place d'un fonds de garantie a été émise par le groupe pour encourager les systèmes financiers à prêter aux producteurs.

Concernant les problèmes de commercialisation de la production agricole, le groupe a recommandé le développement de technologies pour la valorisation de la production par sa transformation dans le

respect des normes de qualité et une labellisation des produits mis sur le marché. Toutefois, cette stratégie devrait être accompagnée par une meilleure protection du marché intérieur vis-à-vis des produits européens fortement subventionnés.

Le groupe a proposé également une régulation du marché par la définition de schéma de commercialisation pour chaque filière avant la production, la constitution de stocks de sécurité et la mise en place d'un dispositif de surveillance des marchés et d'une bourse des produits agricoles.

Pour la gestion de l'offre, le groupe a recommandé la mise en place de centrales d'achat et de vente dans chaque zone de production pour permettre aux producteurs de collecter une masse critique de produits à proposer aux grands commerçants cocontractants.

2.4.2. Groupe II : Renforcement du cadre institutionnel des OP et des OPPA

Sous la présidence de Mr Ousmane Touré de la FRAO, le groupe était composé de représentants d'OP, ONG, d'Organisme d'appui et des consommateurs. Les travaux ont été rapportés par M. Arona Doumbia et les travaux introduits par M. El H. Abdou Guéye consultant.

Le groupe a réfléchi sur les constats qui ont entaché l'efficacité des Organisations de Producteurs notamment en terme de gouvernance, de fonction d'appui et de relations entre organisations et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer les capacités de leurs interventions dans le champ de compétences qui leur est dévolu.

Selon le groupe, l'environnement institutionnel demeure défavorable et ne permet pas une défense efficace des intérêts du monde rural et des OP en général. En terme de gouvernance, les OP sont gérées par des personnes qui sont pour la plus part des hommes qui ont réussi par leurs propres moyens à mettre en œuvre leurs visions respectives. La prise de décision dans beaucoup d'organisations reste l'apanage d'une seule ou un groupe de personnes et manque de transparence et de démocratie interne. Il y'a une faiblesse inhérente à la genèse des OP ainsi qu'un manque de continuité des activités en raison de l'incapacité à prendre des décisions lorsque le fondateur est absent.

Le caractère hétérogène des organisations, l'influence des politiques ainsi que la dépendance vis-à-vis des bailleurs rendent difficile la synergie et/ou la collaboration entre les Organisations.

Aussi les difficultés liées entre autre au faible niveau d'instruction/formation et au non respect des statuts pour certains handicapent le bon fonctionnement des OP et leur efficacité dans la représentation et la défense de leurs membres.

Pour une amélioration de la gouvernance au sein des organisations de producteurs, les actions suivantes sont proposées:

- Renforcer les capacités des leaders et élargir les formations au maximum de membres ;
- Prendre en compte l'aspect genre dans les instances de décisions et dans les formations ;
- Promouvoir le recours à un personnel technique et clarifier la mission entre administrateurs et techniciens ;

- Créer des mécanismes permettant à la majorité de participer à la réflexion ;
- Créer des mécanismes permettant aux responsables de rendre compte à leurs membres ;
- Trouver des mécanismes de délégation de pouvoir au sein des OP entre les différents membres du bureau ;
- Instaurer des mécanismes d'implication des femmes et des jeunes pour atteindre une masse critique de leaders et assurer la relève ;
- Améliorer les critères de choix des leaders ;
- Travailler à renforcer les capacités financières des OP ;
- Mettre en place des mécanismes de mobilisation des cotisations ;
- Contrôle du respect des dispositions réglementaires régissant les OP;
- Instaurer des mécanismes de contrôle des organisations fédératives sur leurs membres pour le respect des principes de bonne gouvernance.

Les actions qui pourraient permettre de renforcer les mécanismes de dialogue et de négociation entre les Organisations sont:

1. La nécessité d'une forte conviction des producteurs sur le fait que le travail qu'ils font est un métier;
2. L'exclusion des positions politiques politiciennes dans le cadre de ce dialogue;
3. La mise en place et/ou consolidation de cadres d'échanges entre les OP à différents niveaux;
4. L'accord sur des principes de fonctionnement;
5. La favorisation de l'organisation des OP sur la base d'une approche filière;
6. L'instauration d'un processus de dialogue multi acteurs ;
7. La favorisation de la mise en place d'interprofession.

2.4.3. Groupe III: Réalisation de la souveraineté alimentaire dans les politiques d'intégration aux niveaux sous-régional et international.

Les travaux ont été rapporté par Zakaria Sambakhé (ROSA/IFSN) sous la présidence de Babacar Diop (FONGS). Le thème a été introduit par Babacar Ndao du ROPPA.

Le groupe III devait faire l'état des lieux des dispositions qui permettent d'atteindre la souveraineté alimentaire dans les politiques d'intégration. A ce niveau, il ressort des constats une absence de clarté dans les institutions sous régionales et internationales relatives à la souveraineté alimentaire si l'on se réfère aux indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement et à la politique de l'Uemoa au niveau sous régional. Il apparaît cependant une volonté partagée de réformer et de moderniser le secteur agricole à travers l'ECOWAP; ce qui suppose une approche régionale de façon à exploiter les complémentarités des zones de production. Malheureusement les difficultés liées à la libre circulation des biens et des personnes combinées à la faiblesse des échanges intra-communautaires réduisent considérablement la compétitivité de l'agriculture au niveau international.

Dans le contexte où le système économique mondial fonctionne de façon à ce que la sécurité alimentaire peut être à tout moment déstabilisée par des comportements spéculatifs, où la communauté internationale ne peut asseoir des règles profitables à tous et arrêter le laisser aller, chaque pays ou

groupe de pays doit disposer du droit de trouver lui-même les ressources nécessaires pour parer aux effets redoutables de tels comportements. C'est en cela que les recommandations suivantes ont été formulées :

- Mettre en place un mécanisme efficace de commercialisation avec une bonne gestion de l'offre ;
- Evaluer les besoins en volume de production et de consommation ;
- Identifier les indicateurs pouvant permettre de vérifier que les 10 % du budget alloué à l'agriculture sont effectifs ;
- Changer les indicateurs au niveau des OMD en mettant l'accent sur les indicateurs de développement agricole ;
- Accélérer le processus d'intégration à travers l'application concrète du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens ;
- Prioriser et spécialiser les filières où l'on dispose des avantages comparatifs sans ignorer les autres ;
- Promouvoir le label CEDEAO pour les produits de la sous région ;
- Créer des alliances stratégiques ;
- réviser complètement les règles d'accès aux marchés telles que définies dans les accords de l'OMC.

3. Conclusion et recommandations

L'atelier a permis de débattre en profondeur des principales questions liées à la souveraineté alimentaire. Il a également été l'occasion pour les producteurs et leurs organisations de mesurer l'ampleur de la crise et sa complexité. L'analyse des réactions à la crise montre l'inefficacité des solutions préconisées par les acteurs, et chez les ménages ruraux pauvres la pauvreté va crescendo.

Sur la base d'une analyse approfondie de la situation, les participants ont formulé des recommandations ci-après, aussi bien à l'endroit des décideurs politiques que des partenaires au développement pour accompagner les organisations de producteurs dans la recherche de solution durable pour faire face à la crise. Ainsi à l'endroit de l'Etat, les participants recommandent de :

- Poursuivre l'effort de mettre la priorité sur l'agriculture familiale et le secteur agricole dans l'allocation des ressources publiques ;
- Favoriser une concertation entre tous les acteurs dans l'élaboration d'une politique agricole et alimentaire ;
- Prendre en compte dans les plans de relance du programme agricole, les volets relatifs à la commercialisation/ transformation, la gestion de l'offre et des opérations post récolte, l'organisation de la mise en marché, le stockage des produits agricoles, etc.
- Créer un environnement favorable à l'investissement privé dans l'agriculture, en favorisant l'agriculture familiale ;
- Mettre en œuvre la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP), élaborée de façon consensuelle, notamment le respect des 52 engagements et les échéanciers retenus dans le cadre de cette loi ;

- Promouvoir une réforme foncière concertée qui attribue des titres de propriété aux exploitations agricoles familiales sur les terres qu'elles détiennent ;
- Renforcer les investissements dans l'adaptation aux changements climatiques, en mettant l'accent sur la promotion des savoirs faire paysans.
- Mettre en œuvre la déclaration de Maputo, en consacrant au moins 10% du budget national à l'agriculture
- Contribuer au niveau régional à l'accélération de la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO et de l'offensive régionale pour la production alimentaire et contre la faim :
 - ✓ Nécessité de promouvoir les marchés régionaux (bassin production et consommation) ;
 - ✓ Besoin de sécurisation de l'accès aux moyens de production (crédits, intrants, eau) ;
- La nécessité de disposer d'un « cadre commercial de précaution » (TEC, APE...) pour stimuler un secteur agricole et agro-industriel dynamique et des prix rémunérateurs aux producteurs.

Pour leur part, les organisations de producteurs se sont engagées à :

- Mobiliser leurs membres à contribuer à l'atteinte, dans les cinq prochaines années, d'une souveraineté alimentaire et sont disposés à inverser la dépendance à 50% des importations pour nourrir les Sénégalais ;
- Mettre sur pied un cadre de concertation entre tous les acteurs impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles pour favoriser la souveraineté alimentaire ;
- Continuer à se battre pour convaincre l'Etat et les partenaires au développement à créer les conditions d'un dialogue régulier, conformément à l'esprit de la LOASP, entre toutes les parties intéressées pour l'instauration des politiques agricoles inclusives, équitable et qui mettent l'agriculture familiale au cœur des politiques publiques.

Enfin, les participants ont salué l'initiative prise par le CNCR d'organiser cet atelier et lui ont mandaté de finaliser le plus rapidement possible les propositions paysannes pour une souveraineté alimentaire et les soumettre aux partenaires du mouvement paysan.